

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0008404

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10898 Société : RAM N64694  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : .....  
 Nom & Prénom : NAZIHA LOUBNA HAMANE  
 Date de naissance : 25/04/1978  
 Adresse : LOTISSEMENT KHANJA N° 42 DAR-BOUA 27A CASABLANCA 02  
 Tél. : 06 61 18 51 04 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/05/23  
 Nom et prénom du malade : NAZIHA LOUBNA Age : .....  
 Lui-même  Conjoint  Enfant

Lien de parenté : ..... Nature de la maladie : Affection  Pathologie : gynécologique  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : gynécologique 6.0

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
 Fait à : CASABLANCA Le : 25/05/23

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215 /2019

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/05/23	CS		200 Dhs	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	25/05/23	230.00
	06/06/23	34.00

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26/05/23	P250	250 DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION				DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	B	00000000	00000000		
	G	35533411	11433553		
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS				DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION				DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Layachi - Tahiri Faouzia**

**Gynécologie - Obstétrique**

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

25/05/2023

Casablanca, Le : .....

**Melle Nazih Loubna Hanane**



87,30  
Rogé Cavailles MYCOLEA

Toilette matin et soir

PHARMACIE EL HAMDOLIA  
Dr. ZAIDI Hafida  
Lot. Amassat N°123 Rue Bouazzza Casablanca  
Tél: 0522.29.09.46 / WHATSSAP : 06.00.73.33.76  
ICE : 001033220000066  
INPE : 092067214

142168

230,00



# LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

## DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur :

Nazih MR  MME  MLLÉ  ENF

1978, Géldoune Loubna Hanane

Référence :

Siège et nature du prélèvement : Pleu

Cytologie :

- Frottis de dépistage :- Vagin  Exocol  Endocol  Endometre

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Breves gênes

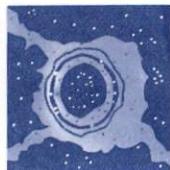
Radiographies :



Signature :

104 مكرر، زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس : 104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Adresse Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com



# LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

## FACTURE

**FACTURE :** 40819

CASABLANCA LE : 31/05/2023

Analyses effectuées le: 26/05/2023

Pour.....: **Mme NAZIH LOUBNA HANANE**

Sur prescription du: Dr LAYACHI TAHIRI. F

Code.....: 33WZ5204



Organisme.....: **NC**

**Montant Net :** 250.00      **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

**DEUX CENT CINQUANTE Dhs 00 Cts**

**LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUE  
IBN KHALDOUN**  
104, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila  
Dr. F. SEKKAT  
Dr. A. BRITEL

## INNOVATION

Rogé  
*Cavailles*

Crème intime apaisante  
**MYCOLEA** 

### ANTI-DÉMANGEAISONS

- Soulage immédiatement & durablement
- Immediate & long-lasting relief

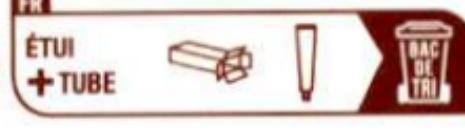
**SOOTHING INTIMATE CREAM**

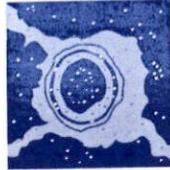
**24h**

**Muqueuses irritées**  
Irritated mucous membranes

Testé cliniquement par des gynécologues

INGRÉDIENTS : Aqua, Octyldodecanol, Caprylic/Capric Triglyceride, Glyceryl Stearate, PEG-100 Stearate, Cyclopentasiloxane, Cetyl Alcohol, Acrylates/C10-30 Alkyl Acrylate Crosspolymer, Pentylen Glycol, Butylene Glycol, Hydroxyphenyl Propamidobenzoic Acid, Pullulan, Glycerin, Azadirachta Indica Leaf Extract, Tetrahydrodiferuloylmethane, Calendula Officinalis Flower Extract, Caesalpinia Spinosa Gum, Ascorbyl Palmitate, DMDM Hydantoin, Sodium Benzoate, Parfum, Triethanolamine.





# LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.  
**ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES**

Nom : NAZIH LOUBNA HANANE

Docteur : LAYACHI TAHIRI. F

Age : 45 ans

Date de réception : 26/05/2023

Organisme : 230526357

Code Patient : 33WZ5204

Organe :

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : FCV – Prurit génital

Le spot cellulaire examiné est constitué par une abondante population pavimenteuse de desquamation, essentiellement faite de cellules intermédiaires ou plus rarement superficielles, à majorité éosinophile. Ces éléments sont le siège d'altérations, d'ordre irritatif et réactionnelles et l'on note de rares éléments cylindriques, épars et dégénératifs, voire de rares éléments jonctionnels, remaniés et matures.

Le fond est ponctué d'éléments leucohistiocytaires altérés et renferme un discret semi lactobacillaire.

CONCLUSION : - Frottis d'aspect inflammatoire

- Absence de cellule néoplasique sur le matériel examiné.

Signé : Dr. A. LAKHMIRI BRITEL

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUE  
IBN KHALDOUN  
104, Bd Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila  
Dr. F. SEKKAT  
Dr. A. BRITEL